

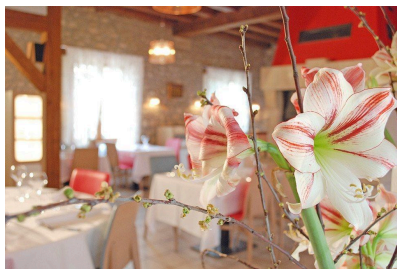
Fiche d'inscription au Rallye du Bord de Loire 2025

Dimanche 28 septembre 2025



Programme de la journée

- 8h00** Rendez-vous à **Vouvray** (37210), pour le petit déjeuner et la présentation de la journée.
→ L'adresse précise vous sera communiquée début septembre par mail.
- 8h20** Départ échelonné du Rallye après la **remise des Roadbooks**.
- 13h00** Déjeuner au restaurant **Les Closeaux**, suivi de la remise des prix.



- 15h00** Visite du **domaine viticole Plou & Fils**, avec dégustation de vin.



PLOU & Fils
VIGNERONS DEPUIS 1508



- 16h00** Fin du Rallye du Bord de Loire.

Menu du déjeuner

- Entrée : *Terrine maison, compotée d'oignon et mesclun de salade*
- Plat : *Filet de poisson, poêlée de légumes de saison, crème au vin blanc*
- Dessert : *Tarte Tatin, crème fouettée, suivie d'un café.*



Allergie ou régime alimentaire ? Contactez-nous par mail : contact@vlac.fr

RÈGLEMENT DU RALLYE TOURISTIQUE DU BORD DE LOIRE

Article 1 :

Rallye ouvert à tous les propriétaires de voiture ancienne (modèle avant 1985). Après autorisation, d'autres véhicules pourront être exceptionnellement autorisés à participer. Tout véhicule participant sera assuré, et à jour de son contrôle technique. Les conducteurs participants seront titulaires du permis de conduire catégorie B, et en possession de leur permis de conduire. Le rallye se déroulant sur route ouverte, le code de la route doit être respecté en tout lieu et en tout temps. Il vous est demandé d'adapter votre vitesse sur les petites routes. Le conducteur se rendant verbalisable sera seul responsable de ses actes. Attention à la consommation d'alcool, l'organisation se réserve le droit d'empêcher une personne présentant une ivresse manifeste de prendre le volant de son véhicule. Lors des arrêts, le véhicule ne devra pas gêner la libre circulation des usagers de la route.

Article 2 :

Durant le rallye, les participants sont responsables de leurs actes. Il est demandé d'avoir une attention particulière aux enfants (dangers liés aux véhicules). Les lieux d'arrêts ou de visites doivent être respectés, ne pas jeter les déchets sur la voie publique et ne pas dégrader les installations en place.

Article 3 :

Le rallye n'est pas une épreuve de vitesse. Des points de contrôles agrémentés d'épreuve ludique permettront de s'assurer qu'aucun participant ne s'est égaré ou est en panne. Le numéro de téléphone portable renseigné sur le bulletin d'inscription permettra à l'organisation de joindre un équipage le cas échéant. Le numéro de téléphone de l'organisation est inscrit sur le Roadbook. Une enveloppe « SOS » avec l'itinéraire du rallye, vous sera donnée avant le départ. Cette enveloppe sera cachetée, son ouverture entraînera la perte de points.

Article 4 :

Déroulement du rallye touristique à énigmes : Un Roadbook sera remis à chaque équipage sur la ligne de départ. Il sera accompagné d'un questionnaire qui comprend des questions au fil de la route, des questions sur des lieux précis et des questions d'ordre général. Le départ se fera individuellement, afin de fluidifier la circulation. Tout au long du rallye des jeux et des énigmes seront organisés afin d'obtenir des points supplémentaires et départager les équipages. Le résultat de ces épreuves sera noté par l'organisation sur le questionnaire. L'équipage gagnant sera celui qui totalisera le plus grand nombre de points. Le questionnaire sera à remettre à la fin de l'épreuve en veillant à bien noter le nom ou le numéro de l'équipage.

Le rallye a pour but de passer une bonne journée dans nos anciennes voitures, le Fair-play doit être de mise. L'usage du smartphone pour répondre aux questions est prohibé. Le constat par l'organisation de l'utilisation de smartphone est susceptible de faire perdre des points à l'équipage. Seule l'utilisation du smartphone pour l'application GpsTrip3.0, ou une autre application de « tripmaster », est autorisée.

Article 5 :

En cas d'annulation de l'évènement, le Val de Loire Automobiles Classiques remboursera les participants ou détruira les chèques reçus (le cas échéant).

En cas d'annulation d'un participant avant le 5 septembre 2025, le Val de Loire Automobiles Classiques remboursera le participant. Après cette date, aucun remboursement ne pourra avoir lieu sauf circonstances particulières (décès, maladie... sur présentation d'un justificatif). L'association devra être avertie le plus rapidement possible. Il en est de même en cas d'absence lors de l'évènement. La non-disponibilité d'un véhicule ou le mauvais temps n'est en aucun cas retenue comme un cas de force majeure.

Article 6 :

Chaque équipage doit prévoir :

- ☐ Le plein de carburant.
- ☐ Un gilet et un triangle par voiture.
- ☐ De bonnes chaussures.
- ☐ Si besoin, un support de feuilles (peut être pratique).
- ☐ Un téléphone portable chargé.
- ☐ Télécharger et installer sur votre téléphone portable l'application **GpsTrip3.0** pour android (ou l'ancienne version GpsTrip2.40), ou une application similaire.



DROIT À L'IMAGE et RÈGLEMENT

Formulaire d'autorisation de diffusion d'images

Nous soussigné(e)s _____

autorisons l'association Val de Loire Automobiles Classiques à nous photographier et à nous filmer dans le cadre des manifestations de l'association.

Nous acceptons l'utilisation et l'exploitation non commerciale de notre image dans le cadre de la promotion de l'association; notamment sur le site internet et les réseaux sociaux de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence, nous renonçons expressément à nous prévaloir d'un quelconque **droit à l'image** et à toute action à l'encontre de l'association Val de Loire Automobiles Classiques.

De plus, nous nous engageons à **respecter le règlement** du « Rallye du Bord de Loire 2025 », organisé par l'association Val de Loire Automobiles Classiques.

Le _____

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

À _____

INSCRIPTIONS

→ Tous les champs sont obligatoires, merci.

Pilote (Nom Prénom) : _____ N° Permis : _____

Adresse : _____

Code Postal :

--	--	--	--	--

 Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Mail : _____

Marque et modèle du véhicule : _____

Année du véhicule (d'avant 1985) : 19 __ Immatriculation : _____

Navigateur(s) (Nom Prénom) : _____

→ **Adulte** : _____ × 77 €/adulte.

Inscription comprenant : petit déjeuner, Rallye Touristique à énigmes, Roadbook, Plaque de Rallye, lot de récompenses, restaurant le midi et visite avec dégustation.

→ **Enfant** : _____ × 35 €/enfant.

Inscription comprenant : petit déjeuner, Rallye Touristique à énigmes, lot de récompenses, restaurant le midi et visite.

Total : _____ euros à régler par chèque à l'ordre du **Val de Loire Automobiles Classiques**.

Merci de nous envoyer cette page, **AVANT LE VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2025**, avec votre paiement par chèque, à l'adresse suivante :

Monsieur Benjamin LECUBIN
La Charpraie 37190 NEUIL